# SAINTOUENTING \* de Baron





# Édito

l'aube de cette nouvelle année 2025, permettez-moi de vous adresser, au nom de toute l'équipe municipale et en mon nom propre, mes vœux les plus chaleureux. Que cette année soit pour vous et vos proches synonyme de bonne santé, de bonheur et de réussite dans tous vos projets. Je souhaite comme beaucoup d'entre vous que cette nouvelle année nous permette de retrouver collectivement de la stabilité et de la



sérénité dans un contexte politique, sanitaire et social agité depuis quelques années déjà.

Chaque début d'année est l'occasion de se retrouver, de faire le bilan des accomplissements des 12 mois écoulés et de se projeter ensemble vers un avenir commun avec ambition et détermination.

En 2024, outre nos événements devenus des temps forts annuels tels que les cérémonies de commémoration des 8 mai et 11 novembre, l'incontournable fête de la musique, la fête du moulin, le repas des aînés ou encore toutes les animations de notre tissu associatif qui dynamisent et rythment le quotidien des Saint-Quentinais et Saint-Quentinaises, nous retiendrons une année d'innovation et de rénovations avec la mise en service de nouveaux équipements sportifs à la plaine des sports, un groupement scolaire en constante évolution, une sécurisation de nos voiries et les initiatives éco-citoyennes de notre Conseil Municipal des Jeunes. Nous avons aussi bien sûr une pensée toute particulière pour tous ceux qui nous ont quittés et leurs familles.

Quant à l'année 2025, elle s'inscrira dans la continuité de projets ambitieux, dont la future mairie qui permettra dès 2026 le groupement de services au centre-bourg. Continuons à avancer ensemble et à construire un avenir solide pour tous, en transformant positivement notre commune! C'est mon souhait le plus cher.

Belle et heureuse année à tous ! Je me réjouis de vous revoir à l'occasion de la cérémonie des vœux le 28 janvier prochain.

**Directeur de la publication** : Stéphanie Dupuy.

Imprimeur: Navis. 33370 Pompignac. Conception: Elo Sunshine Communication.

#### SOMMAIRE:

A la une La visite du Père Noël. P.2. Édito de Madame le Maire P.3. Poursuite de l'action municipale : nouveaux équipements décoratifs, de sécurisation et de signalisation. P.4-5 Les grandes manifestations de l'automne 2024.

P.6. Le temps des festivités - Invitation cérémonie des vœux.
P.7-8 Ambitions pour 2025.

P.9-10 Urbanisme : PLU et PLUi P.11. Nouveautés - Changement climatique

**P.12.** Pratique : Bus France Services de la CALI, eDOG et agenda 1er trimestre 2025.

Photos : ©Saint-Quentin-de-Baron Illustrations : ©Canva



#### L'ACTION MUNICIPALE



Nous veillons jour après jour à ce que notre village soit aussi sécurisé qu'accueillant. C'est pourquoi, en marge de la rénovation continue de nos voiries qui constitue une part importante de nos investissements, nous avons fait installer une écluse à Noaillan ainsi qu'un ralentisseur au Génébra pour inciter les automobilistes à lever encore davantage le pied.

# ATTENTION ENFANTS

# Peyfroment

À Peyfroment, la route a été élargie et les accotements sont en train d'être stabilisés, pour le confort des automobilistes et des riverains.



# Biron et le chemin des Écoliers

Des panneaux de signalisation solaires et clignotants ont été installés sur la D 121 au lieu-dit Biron ainsi qu'à la sortie du Chemin des Ecoliers.

# Rue des Artisans

Le trottoir à **l'angle de la rue des Artisans** vient d'être entièrement refait par les équipes techniques municipales.

Ces aménagements sont décidés comme toujours après concertation avec les administrés des secteurs concernés.







3 | Mon village SQdB / Janvier 2025

#### LES GRANDES MANIFESTATIONS DE L'AUTOMNE



Le **31 octobre**, Halloween est désormais un événement incontournable qui amuse autant les jeunes que les moins jeunes. Cette année encore, Saint-Quentin-de-Baron était au rendez-vous, avec l'immanquable distribution de friandises, tandis que l'**APEL** organisait une soirée pour les enfants avec concours de déguisements effrayants et la distribution de sachets de bonbons à 90 enfants! L'association remercie le club de rugby de St Quentin pour le prêt du décor à l'entrée et la municipalité pour les coupes des vainqueurs du concours de costumes. Le choix n'a pas été simple!



# Cérémonie du 11 novembre

Depuis 2012, en plus d'être le jour anniversaire de la signature de l'armistice de 1918 et de "commémoration de la victoire et de la paix", la loi étend l'hommage à tous les "morts pour la France" des conflits anciens ou actuels. Comme à l'accoutumée, le 11 novembre était à Saint-Quentin-de-Baron l'occasion de se recueillir en mémoire des disparus au combat.

## Pose de la nouvelle Croix de Mission le 24 novembre



Croix de la Mission d e Grimard à Saint-Quentin-de-Baron L'association SOS Calvaire et la mairie de Saint-Quentin-de-Baron ont fait poser une nouvelle Croix de Mission de Grimard le dimanche 24 novembre 2024. Cette croix, dont le socle date du Moyen-Âge, avait été endommagée

suite à un accident. Elle se trouve à l'intersection de l'ancien chemin de Bordeaux et chemin de Grimard, actuellement chemin La Bretonne, traversant à l'époque la métairie de Monsieur de Montesquieu. Aujourd'hui route de Grimard, elle était à l'époque carrossable et fréquentée par les diligences qui transportaient des voyageurs.

#### LES GRANDES MANIFESTATIONS DE L'AUTOMNE

#### Téléthon 30 novembre

C'est une très belle initiative reprise cette année par les associations de Saint-Quentinde-Baron, dans le but de récolter des fonds destinés au Téléthon. Ce samedi 30 novembre, l'association Jeun's Attitude avait organisé pour l'occasion non seulement une marche en faveur du Téléthon mais également une fête qui a duré toute la journée.



# Marché de l'hiver le 1- décembre

L'association Jeun's Attitude a organisé la troisième édition de son marché de l'hiver à la salle des fêtes, avec pour objectif de financer de futurs projets entrepris par les jeunes, notamment des séjours nature et des séjours en Europe. Pour l'occasion, une trentaine de créateurs et une quarantaine de bénévoles étaient réunis pour animer cette journée avec en point d'orgue la présence du Père Noël.



#### Le Thé des aînés le 10 décembre



Le 10 décembre, nous recevions nos aînés pour la distribution des colis de fin d'année.

Ce moment convivial a permis aux

élèves de l'école Jean-André Coutures de partager, réciter un poème, écouter et recueillir les témoignages de nos aînés. Quel magnifique moment intergénérationnel ! Merci aux élus de la municipalité, à Gaëlle Lopez et Aymeric Châtel du CCAS, au service périscolaire et à la cuisinière pour les délicieuses pâtisseries.

## Nouveaux arrivants

#### le 6 décembre

Comme chaque année, nous avons tenu à souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants de Saint-Quentin-de-Baron. Madame le Maire et son conseil municipal ont présenté la commune aux nouveaux arrivants en prenant un verre de l'amitié.



# En décembre, Saint-Quentin-de-Baron

a revêtu ses habits de fête!





# De beaux projets en perspective...

Le projet « Village d'avenir » qui vise à réaménager le centre-bourg de Saint-Quentin-de-Baron verra se concrétiser dès 2025 la réhabilitation de l'ancien bâtiment des associations qui accueillera la mairie avec une salle des mariages pleinement adaptée, une agence postale communale plus fonctionnelle et la création de WC publics.



#### Pourquoi la mairie de Saint-Quentin-de-Baron doit-elle déménager ?

Le bâtiment qui abrite actuellement les services de la mairie de Saint-Quentin-de-Baron est un ancien presbytère bâti au XVIIIe siècle. Depuis longtemps, celui-ci ne remplit plus le cahier des charges nécessaire au bon fonctionnement d'un service public et à l'accueil de ses administrés. D'ailleurs, la Direction Départementale du Territoire et de la mer (DDTM) enjoignait la mairie dès 2022 de rendre ce bâtiment conforme aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

#### Un choix assumé

Dès lors, la réflexion du conseil municipal s'est portée

pas sur Ιa n o n construction d'un bâtiment neuf, mais sur la réfection d'un bâtiment communal existant, pour y installer les services municipaux et permettre de meilleures conditions de travail et d'accueil. Car contrairement à l'hôtel de ville actuel, la nouvelle mairie sera en mesure de garantir à l'accès tous. notamment аих personnes à mobilité réduite selon les conditions d'accueil réglementaires.

Par ailleurs, l'espace d'accueil de la mairie sera associé à celui de l'agence postale communale pour proposer un service public supplémentaire de

proximité. Il est également prévu de mettre en œuvre un service de délivrance de carte nationale d'identité et du passeport grâce à la création d'un bureau confidentiel. De plus, contrairement à l'actuelle mairie, la nouvelle disposera d'une salle de réunion et

de mariage aux normes, modernes et adaptées.

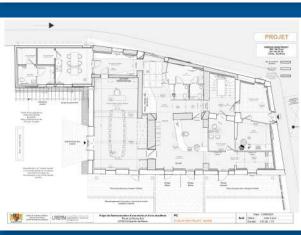
De fait, l'enjeu majeur n'est autre que le développement de l'économie locale, avec la création d'emplois et la revitalisation du centre-bourg pour contribuer à son dynamisme et à son attractivité.

Enfin, l'impact environnemental de la réhabilitation d'un bâtiment ancien est faible, avec un taux d'émission de CO2 minimal sur les principaux bâtiments communaux.

Pour la réalisation de ce projet, l'appel d'offres a été lancé en février

2024 et 21 cabinets d'architectes ont déposé un dossier. Le 13 mars, la réunion de la Commission d'attribution des offres a retenu pour maître d'œuvre le cabinet URB1.





#### Et rien ne se perd...

- L'hôtel de ville actuel sera réinvesti par des associations, dont le Secours Populaire qui occupera le rez-de-chaussée.
- À moyen terme, la municipalité y prévoit la création d'un local avec une pièce rénovée et aménagée aux normes pour l'archivage des documents administratifs.

Pourtant, le projet « Village d'avenir », c'est bien plus que la construction de la nouvelle mairie, car il entraîne dans son sillage toute une réflexion pour développer et améliorer l'accès aux services publics :

 La rénovation à court terme du bâtiment T 2000 pour abriter la Police Municipale et le CCAS.

Autrefois occupé par l'association T 2000, le bâtiment qui jouxte la mairie actuelle va être réaménagé et, courant 2025, pourra accueillir les services de la Police Municipale et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la commune, dans une volonté de rendre ces services plus accessibles à tous.

• L'aménagement des sentiers et chemins ruraux avec la réalisation d'un schéma de « mobilité douce ».

La mobilité douce désigne l'ensemble des déplacements non motorisés comme la marche à pied, le vélo, le roller et tous les transports respectueux de l'environnement. Ses bénéfices sont nombreux : réduction de la pollution, augmentation de l'activité physique, meilleure santé physique, augmentation de la qualité de vie, etc. C'est dans cet esprit que la municipalité souhaite faciliter l'accès des piétons et cyclistes au centre-bourg, aux services et aux commerces, en aménageant les sentiers et chemins ruraux de la commune. Pour ce faire, elle est épaulée par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) et le CEREMA, centre d'expertise partagé entre l'Etat et les collectivités. Au cœur des territoires, il offre aux collectivités des solutions adaptées et facilement mobilisables.

L'acquisition de la Maison Richard



L'acquisition de la « Maison Richard » par la mairie se fera également au cours de l'année 2025, dans le but, après réfection, de l'utiliser comme logement d'urgence. Ce dispositif a pour objectif de répondre aux besoins de logements des personnes victimes, par exemple, de violences intrafamiliales, d'un incendie, etc.

2025 sera aussi l'année de lancement des études de projets en faveur des jeunes :

• Un projet est en cours pour remplacer le préfabriqué de l'école par un préau

Le préfabriqué vétuste au milieu de la cour de l'école élémentaire vit ses dernières heures... Il sera enlevé très prochainement et remplacé par un préau ou une tonnelle.

Une étude est lancée pour rénover le « Hangar » de l'association Jeun's Attitude

Actuellement, l'association Jeun's Attitude est hébergée dans un hangar de la commune. Cette dernière a prévu de le faire rénover, d'autant plus que cette rénovation est éligible à un fonds de concours de la CALi. Ces travaux comprendront dans un premier temps l'isolation et le chauffage. On y installera par la suite des espaces de travail modulables, en fonction des besoins et de l'évolution de l'association.





#### Du PLU au PLUi

#### PLU, PLUi.... Qu'est-ce que c'est ? Qu'est-ce qui change et pourquoi ?

Le plan local d'urbanisme (PLU) de Saint-Quentin-de-Baron se transforme en PLUi. De quoi s'agit-il exactement et qu'est-ce que cela change pour la commune de Saint-Quentin-de-Baron ?

En France, le **plan local d'urbanisme** (PLU) est le principal document de planification de l'urbanisme au niveau communal. Le document d'urbanisme est un projet global d'aménagement du territoire de la commune et le PLU est régi par les dispositions du Code de l'urbanisme.

Le PLUi est le plan local d'urbanisme intercommunal - principal document de planification de l'urbanisme au niveau intercommunal. Cela signifie que cette compétence revient désormais à la Communauté d'agglomération du Libournais (CALi).

Pour en savoir davantage sur le PLUi de la CALi, nous avons interrogé M. Benjamin Maufront, Responsable du service autorisation du droit des sols et de la planification urbaine de la CALi, qui apporte des éclaircissements au travers de ses réponses :

#### Pouvez-vous nous donner une définition simple du PLUi?

Le PLU doit, sur son périmètre, respecter les principes généraux énoncés aux articles L.110 et

L.121-1 du code de l'urbanisme et déterminer les conditions d'un aménagement de l'espace, respectueux des principes du développement durable, en prévoyant des capacités de construction et de réhabilitation suffisantes pour la satisfaction des besoins en matière d'habitat et d'équipements publics, d'activités économiques, commerciales ou touristiques, de sport et de culture.

#### Quelle est la différence entre un PLU et un PLUi?

La différence entre le PLU et le PLUi réside dans le territoire concerné. Le PLU concerne une commune, le PLUi concerne la CALi et donc ses 45 communes.

#### Y a-t-il une obligation règlementaire de passer en PLUi?

La Communauté de Communes du Sud Libournais possédait la compétence PLU et avait engagé une élaboration de PLUi. Lorsque la CdC du Sud Libournais a fusionné avec la CALi, cette dernière a récupéré la compétence d'évolution des documents d'urbanisme. Ayant cette compétence, la CALi avait l'obligation d'engager l'élaboration d'un PLUi avant 2022.

#### Quelles sont les contraintes à prendre en compte dans la réalisation du PLUi ?

#### Les contraintes sont nombreuses :

- La préservation des milieux naturels et agricoles et donc la limitation de l'extension des zones constructibles
- · La prise en compte des risques d'inondation, de mouvements de terrain, ...
- Les textes législatifs encadrant l'urbanisme
- La capacité des réseaux et des équipements des communes

Quels sont les avantages et les inconvénients d'un PLUi pour une commune comme Saint-Quentin-de-Baron ?

Les avantages se retrouvent entre autres dans la cohérence avec les communes limitrophes, mais aussi dans la maîtrise du développement de chaque commune, en lien avec les capacités de ses réseaux et équipements. Ils se reflètent aussi dans la mise à jour des documents d'urbanisme anciens.

Les inconvénients apparaissent essentiellement dans le fait que les évolutions devront s'inscrire dans une démarche concertée au sein de la CALi entre les communes.

#### Quelles sont les différentes étapes de l'élaboration d'un PLUi?

Il faut tout d'abord élaborer un diagnostic. Ensuite, le PADD (projet d'aménagement et de développement durables) permettra à la CALi de fixer ses grands objectifs pour aménager son territoire dans les 10 à 12 ans à venir. Après cela, il faut procéder à la traduction règlementaire du PADD en zonage, règlement et Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP). Le PLUi est ensuite arrêté en conseil communautaire.

Interrogé également à ce sujet,

M. Song Sok, adjoint au maire en charge de l'urbanisme à Saint-Quentin-de-Baron, insiste sur le fait qu'un PLUi met réellement en cohérence au niveau communal les sujets d'importance tels que le développement économique, les infrastructures, les équipements



développement économique, les équipements sportifs, etc. Il ajoute que parmi les contraintes à prendre en compte dans la réalisation d'un PLUi, il faut noter les ressources limitantes telles que l'eau. Dans le contexte de raréfaction actuel, tout l'enjeu consiste à redonner à l'eau l'importance qu'elle a et à faire converger les ressources en eau potable et développement. Quant aux avantages d'un PLUi pour une commune comme Saint-Quentin-de-Baron, il précise que cela permet de mettre en valeur des spécificités qui contribuent à la richesse des communes respectives. La commune de Saint-Quentin-de-Baron, ayant connu un très fort développement démographique et urbain au cours des dernières années, a été identifiée comme une centralité locale émergente. Elle devra maîtriser son développement futur et prioriser l'habitat existant et les équipements à apporter aux habitants.

#### **NOUVEAUTÉS CHANGEMENT CLIMATIQUE**

#### Château Hostin Le Roc

Catherine et Jérôme Boutinon, propriétaires du château Hostin Le Roc, ne manquent ni de bonnes idées, ni d'initiatives en matière d'adaptation et de reconversion. Après avoir transformé l'exploitation viticole familiale en exploitation entièrement bio, ils ont su diversifier la palette de leurs crus pour proposer, outre leurs vins rouges, du jus de raisin, des vins blancs et vins pétillants. Mais c'est loin d'être tout !



Conscients que le réchauffement climatique peut être aussi une opportunité pour diversifier davantage leurs cultures, ils viennent de créer un verger expérimental d'agrumes où se côtoient une cinquantaine d'arbres : citrons, mandarines, oranges, yuzus – citron très parfumé originaire d'Asie –, et mains de Bouddha, autant de variétés qui nécessitent peu, voire pas de traitement. Les pieds des arbres sont paillés et l'herbe est tondue régulièrement, ce qui permet de moins arroser, même si c'est exclusivement à l'eau de pluie récupérée des toitures. Ainsi, la famille Boutinon a bon espoir que ses arbres, plantés au mois de mai 2024, produisent une première belle récolte d'ici 2 ou 3 ans.

Famille Boutinon 1 Hostin 33750 Saint Quentin de Baron Tél : 05 57 24 14 26 - www.vignobles-boutinon.com

# Le lavage de voiture sans eau ... Il fallait y penser!

Laver les voitures sans eau ? C'est désormais possible ! Mais pourquoi ce mode de lavage est-il préférable au lavage traditionnel à l'eau ? Parce que cela représente tout d'abord une économie qui se chiffre en millions de litres au

niveau national. Ensuite, il évite que les eaux usées d'un lavage classique s'infiltrent dans les sols. Ces eaux contiennent des hydrocarbures, métaux lourds, détergents et résidus d'huiles de moteur qui polluent la nappe phréatique.

La solution idéale consiste à confier le nettoyage de sa voiture à un professionnel. Le concept imaginé par **CosmétiCar** est entièrement éco-responsable grâce à un nettoyage SANS eau et des produits entièrement biodégradables, fabriqués en Provence.

Sans aérosols ni produits toxiques, ces produits permettent de laver une voiture sans eau ni aucun risque de pollution, tandis que les éponges et tampons utilisés protègent la carrosserie des rayures. Les

professionnels CosmétiCar se déplacent sur le lieu de votre choix et

s'adaptent à vos problématiques : du lavage extérieur au nettoyage intérieur, ils s'occupent de tout !

L'un de ces spécialistes vient de s'installer à Saint-Quentin-de-Baron. Il s'agit de **M. Kévin Germain** qui propose également des prestations de désinfection de véhicules pour les professionnels tels que pompiers, infirmières libérales ou sociétés de bus.

Pour le contacter : CosmétiCar - GERMAIN Kévin Tél : 06.71.95.92.38 - Email : libourne@cosmeticar.fr





Découvrez le Bus France

Services de La Cali. Les conseillers France Services vous accueillent sans rendez-vous et vous accompagnent dans vos principales démarches administratives quotidiennes. Ils répondent à vos questions et vous aident dans vos démarches en ligne. Ils peuvent également s'appuyer sur un correspondant au sein des réseaux partenaires (CPAM, Allocations familiales, ANTS, Impôts, etc) pour résoudre vos situations plus complexes. Ils mettent également à votre disposition des outils informatiques et vous épaulent dans leur usage (création d'une adresse email, impression ou scan de pièces nécessaires à la constitution de dossiers administratifs).

Retrouvez le planning des permanences du Bus France Services sur le site de la mairie :

www.saint-quentin-de-baron.fr

#### AGENDA

#### **JANVIER**

28 janvier : Les vœux de Mme le Maire

#### <u>FÉVRIER</u>

2 février : Loto du Moulin

3 février : Début des inscriptions scolaires (enfants nés entre le 01.01 et le

16 février : Loto Bencontre et Entente

17 février: Bus France Services à Saint-Quentin-de-Baron.

23 février : Loto de la Clé de Voûte

#### **MARS**

8 mars : Repas déguisé Rencontre & Entente

9 mars: Loto du Moulin

16 mars: Loto Rencontre & Entente 22 mars: Carnaval de l'APE

23 mars: Bourse aux livres

30 mars : Repas des aînés (Invitation à venir. Pensez à vous inscrire auprès de la

mairie).

#### AVRIL

5 avril: Loto Jeun's Attitude 6 avril: Loto du Moulin.

12 avril : Soirée Mike Brant avec repas, organisés par la Mutuelle (M. Rougier).



Vous l'avez sans doutedéjà remarqué : un scooter orange est désormais stationné devant la salle municipale Guy Demptos en face de la mairie.

Les scooters électriques eDOG sont disponibles en libre-service pour vous accompagner dans tous vos déplacements au cœur des communes de la Communauté d'Agglomération du Libournais!

Profitez d'une mobilité douce, pratique et respectueuse de l'environnement.

Rendez-vous dès maintenant sur l'application eDOG.

15 minutes sont offertes pour tout nouvel utilisateur avec le code BABYDOG!

#### CONTACTS

#### Mairie

46, rue Léo DROUYN 05 57 55 54 70.

contact@saint-quentin-de-baron

Services administratifs :

De 14h à 17h (lundi, jeudi, vendredi)

De 14h à 18h (mardi)

De 9h-12h et 14h-17h (mercredi)

Service de l'urbanisme :

De 9h-12h et 13h30-17h30 (lundi au vendredi)

Site: www.saint-quentin-de-baron.fr



**f** SAINTQUENTINDEBARON

46, rue Léo DROUYN 05 57 25 25 54 & 06 03 15 92 22.

14h à 17h00 (mardi et jeudi)

ccas@saint-quentin-de-baron

Bureau de poste

50, rue Léo DROUYN 05 57 24 15 50

Du lundi au vendredi de 9h à 12h.

et le lundi et vendredi de 13h30 à 19h.